



**PRÉFET
DE LA
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Rapport d'activités



2022

SOMMAIRE

- 03** Édito
- 04** Transition écologique et énergétique
- 12** Aménagement durable du territoire
- 16** Protection des populations face aux risques et pollutions
- 19** Connaissance, évaluation et prospective
- 22** Contrôle et surveillance
- 25** La DEAL à Saint-Barthélemy et Saint-Martin
- 28** La DEAL dans l'espace caribéen
- 29** Notre organisation
- 32** Glossaire

ÉDITO

Le présent rapport d'activités illustre l'engagement et le travail des femmes et des hommes qui font la DEAL et les résultats qu'ils ont obtenus durant l'année 2022.

Au quotidien, près de 250 agents ont mobilisé leurs compétences transversales ou techniques pour accompagner les acteurs du territoire dans la prise en compte des enjeux de la transition énergétique et écologique.

Les objectifs à atteindre ont été nombreux et ambitieux : adaptation face au défi climatique et à la crise énergétique actuelle, réponse aux besoins en logements, politique de mobilité, sobriété foncière, préservation de la biodiversité, gestion de l'eau, prévention et gestion des risques...

Autant d'actions que je vous invite à découvrir dans ce rapport d'activité.

J'ai rejoint l'équipe de la DEAL depuis le 1er juillet 2023 avec la forte ambition de poursuivre ensemble, cet engagement au bénéfice des Guadeloupéens et du territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Olivier Kremer

Transition écologique et énergétique

Accompagner le territoire vers une transition écologique et un développement durable

La DEAL a poursuivi sa mobilisation pour accélérer et réussir la transition écologique et la transition énergétique de la Guadeloupe et de Saint-Martin.

→ Création du réseau des Référents Transition Écologique...

... pour accroître la visibilité des missions et projets portés par la DEAL sur des sujets tels que la transition écologique, les enjeux du développement durable, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité, le service public écoresponsable, etc.

DD
(Objectif de Développement Durable)
en mouvement

**LE PLASTIQUE
À USAGE UNIQUE**

Tables rondes, ateliers, débats et collations seront au rendez-vous !

NOV 2022
Samedi 26 novembre 2022
8h30 - 13h00

A la DEAL Dothémare
Salle Corossol

INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

PRÉFET
DE LA
GUADELOUPE
Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

→ Organisation d'une table ronde en novembre 2022 sur le plastique à usage unique (PUU).

L'objectif était de réunir les acteurs économiques et experts qui ont un lien direct ou indirect avec le PUU, de décrypter la loi AGEC (Agir contre le Gaspillage et favoriser l'Économie Circulaire) et d'informer sur les différentes mesures à venir.

Une des mesures identifie la Guadeloupe en tant que **territoire d'expérimentation en 2023** pour la mise en place de la consigne.

Transition écologique et énergétique

Protéger et préserver les ressources, les espaces et les espèces

→ Adoption du PAOT 2022-2027 Guadeloupe Saint-Martin.

Le programme d'action opérationnel territorialisé (PAOT) 2022-2027, c'est 222 actions pour la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Il a été arrêté en MISEN opérationnelle le 1er juillet 2022. Ce plan d'actions opérationnelles territorialisé est divisé en 5 parties reprenant les 5 orientations du SDAGE avec un accent particulier sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

→ Séminaire sur les Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (MAPI).

La Guadeloupe est un territoire particulièrement vulnérable au changement climatique, dont le risque inondation. Les événements climatiques déjà survenus en 2022 et notamment la tempête Fiona soulignent l'importance de la **prise de conscience du rôle des milieux aquatiques et les enjeux de leur préservation et de leur restauration pour lutter durablement contre les inondations.**

Dans cette perspective, la DEAL et le Conseil régional ont invité les communes et les intercommunalités à un **séminaire sur les milieux aquatiques et la prévention des inondations le 6 décembre 2022**, en continuité du webinaire de novembre 2021 sur la prévention des inondations et la gestion intégrée du littoral.

Ainsi se dessine pour l'avenir un aménagement du territoire qui intègre pleinement les enjeux du grand cycle de l'eau et un plan pluriannuel d'entretien et d'aménagement des cours d'eau.

“ *Mieux protéger les milieux aquatiques pour mieux se protéger contre les inondations, soyons acteurs ensemble.* ”

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/40fkhpe>

Transition écologique et énergétique

→ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE).

En 2022, la Guadeloupe est en tête des régions pour les enveloppes dédiées à l'opération « **Coup de Poing** » de lutte contre les espèces exotiques envahissantes avec 300 000 € reçus sur un budget national de 1,4 M€.

Trois projets ont été retenus par le ministère de la Transition écologique :



Restauration d'écosystèmes aquatiques

ainsi que de zones humides et lutte par l'extraction de Jacinthe d'eau sur le canal de Belle Plaine, porté par Cap Excellence.



Formation de chiens à la détection

de l'iguane commun et opérations de lutte, portées par la SARL le Domaine Canin.



Restauration de zone humide

et lutte contre la dégradation de la qualité de l'eau de la Rivière Nogent par l'extraction du typha, porté par le Parc national de la Guadeloupe.

Le bilan complet est disponible sur le site internet de la DEAL :

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/resultats-de-l-appel-a-projets-du-ministere-a4115.html>



Transition écologique et énergétique

→ **Convention de coopération entre l'OFB et le Préfet de la Guadeloupe.**



Une convention entre l'Office français de la biodiversité (OFB) et le préfet de Guadeloupe a été signée le 20 juillet 2022 cadrant les interventions conjointes :

- **police de l'environnement et instruction** : avis techniques et appui à l'élaboration de la réglementation, renforcement de la MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature), contribution au plan de contrôle et à son suivi ;
- **financement de la politique de l'eau et de la nature** en complémentarité avec les budgets de l'État et dans le cadre du plan Eau-DOM ;
- acquisition de la **connaissance**, mise en œuvre de la **surveillance** de la Directive Cadre sur l'Eau et contribution au système d'information sur l'eau et sur la biodiversité ;
- **mobilisation de la population** via la communication, l'appui aux associations et gestionnaires, le pilotage du dispositif d'aires terrestres et marines éducatives, le développement du programme des Territoires et Entreprises Engagées pour la Nature et le financement des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ;
- contribution à **l'élaboration des stratégies guadeloupéennes** et au soutien à l'Agence régionale de la biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) mais aussi à la coopération internationale ;

Transition écologique et énergétique

Accélérer la transition énergétique

Sur le plan de la politique énergie, la déclinaison du plan de sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables sont prioritaires.

→ La géothermie prend son envol.

Après une instruction de plus d'un an par la DEAL, la 3e turbine de la centrale géothermique de Bouillante a été autorisée en octobre 2022.

Cette turbine de 11 MW transformera l'énergie calorifique du fluide géothermal en énergie mécanique grâce à un fluide de travail. Elle portera la puissance de la centrale à **26 MW** et permettra de **doubler sa production d'électricité** d'ici 2025.

En parallèle, la DEAL a suivi la réalisation de deux nouveaux forages géothermiques qui compléteront l'équipement de la centrale géothermique.



→ Un nouvel outil de planification de l'énergie éolienne.

La révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de Guadeloupe va fixer des priorités d'évolution du mix électrique pour deux périodes de 5 ans jusqu'à 2033. **L'éolien** est appelé à jouer un rôle principal dans ce nouveau mix électrique. Atteindre les objectifs éoliens prévus par cette PPE implique un développement cohérent et efficace de projets qui tiennent compte de l'ensemble des enjeux du territoire. Pour ce faire, il est prévu l'élaboration d'une **cartographie des zones favorables au développement de l'éolien**.

→ Un effort historique de réduction de la demande d'électricité en Guadeloupe.

Le bilan 2022 du cadre de compensation de la maîtrise de la demande en électricité (MDE) de Guadeloupe fait apparaître que les actions déployées sur le territoire ont permis d'éviter 109 GWh de consommation électrique, ce qui correspond à **3 semaines d'arrêt de la production d'électricité du territoire**.

Transition écologique et énergétique

Chiffres clés :

39,4 M€ de primes ont été versés et ont permis notamment :

- l'installation de **80 426** brasseurs d'air ;

- le remplacement de **18 000** climatiseurs par des appareils A+++ ;

- l'installation de **20 400** chauffe-eaux solaires et **613** chauffe-eaux thermodynamiques.

On note également **386 565 m2 d'isolation** et de réduction d'apports solaires et **3 120 points lumineux** en rénovation.

→ **Rénovation énergétique des bâtiments.**

Afin d'aider les collectivités dans leurs démarches, la DEAL a organisé en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), plusieurs webinaires d'information et de sensibilisation à destination des services techniques des collectivités.

L'objectif affiché est d'aider les collectivités à réaliser le diagnostic de leur parc, identifier les actions d'optimisation à conduire dans trois domaines pour atteindre les réductions de consommation d'énergie finale réglementaire : la **performance environnementale**, l'adaptation du territoire au **changement climatique** et l'amélioration du **cadre de vie**.

Agir pour une mobilité durable

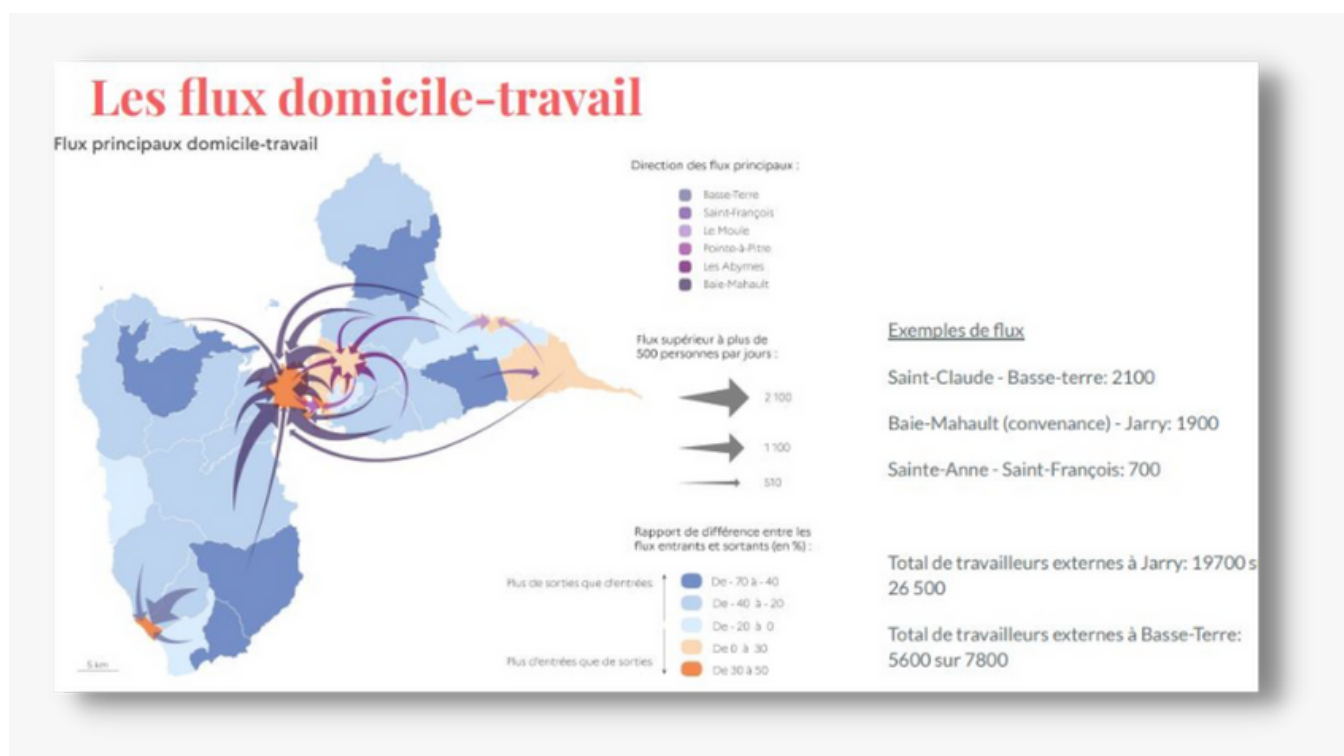
La DEAL assure la mise en œuvre de la politique de mobilité sur le territoire et contribue au développement des mobilités actives.

Transition écologique et énergétique

→ Enquête mobilité.

L'année 2022 a été marquée par la finalisation et la restitution de l'enquête mobilité réalisée par la Région Guadeloupe avec l'accompagnement et le financement de la DEAL. Une telle enquête permet de dresser un portrait de la mobilité des habitants d'un territoire (modes, motifs, flux...) et de mettre en évidence les évolutions des **pratiques**.

L'exploitation de l'enquête par la DEAL a permis de présenter des analyses quantitatives concernant les habitudes de mobilités des Guadeloupéens, d'éclairer les causes des déplacements, les différentes parts modales notamment dans le cadre des déplacements **domicile-travail**, ou bien encore d'identifier les personnes en situation de précarité mobilité.



Transition écologique et énergétique

Chiffres clés :



L'impact environnemental de la voiture selon l'enquête ménage et déplacement est de **1135 t de CO² /jour**. Avec des **émissions en CO²** par mode de transport :



→ La rencontre « Tous Mobiles ».

Le 4 juillet 2022 s'est réuni un large panel d'acteurs (associations, collectivités, entreprises, administrations). L'objectif de cette manifestation était d'initier une dynamique territoriale pour avancer collectivement sur la thématique des **mobilités solidaires**, cruciales pour notre territoire.

En septembre, un webinaire sur la mobilité solidaire a été organisé afin de poursuivre le travail de la rencontre « Tous Mobiles ».



Aménagement durable du territoire

Construire durablement

→ Vers des bâtiments plus performants.

La performance environnementale des bâtiments répond à un double objectif de maîtrise des **émissions de gaz à effet de serre** et de maîtrise des **dépenses** liées à **l'énergie**.

L'atteinte de cet objectif, dans le respect de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC), nécessite un changement de paradigme dans les techniques de construction aux Antilles.

À ce jour, les matières premières et les matériaux sont importés depuis l'hexagone. Les contraintes de conformités aux normes françaises et européennes rendent l'approvisionnement sur

les marchés caribéens nord et sud-américains impossibles. L'utilisation de produits biosourcés est faible, voire nulle, et il en est de même pour le recyclage des produits issus de la déconstruction.

La DEAL, en appui de la Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) participe aux travaux **d'adaptation des normes de construction** à nos milieux tropicaux, au développement de la **connaissance des matériaux biosourcés** et à l'émergence d'une **filière caribéenne de la construction**.

→ Sensibilisation des acteurs de la construction.

La DEAL et la Chambre des métiers et de l'artisanat ont organisé un **séminaire sur le respect des règles de la construction** à destination des **artisans** du secteur. L'accent a été mis sur les causes et les conséquences des non-conformités. L'auditoire s'est accordé sur le besoin prégnant de **formation** des artisans.

→ Concours de maquette « Kaz an mwen Eko-parasismik ».

La seconde édition du concours de maquette Eko-parasismik destiné aux lycéens et étudiants de la spécialité « Bâtiment » a permis de sensibiliser les futurs acteurs de la qualité de la construction des bâtiments en Guadeloupe à l'importance d'allier respect des **règles de construction**, en particulier **parasismique**, avec une vision durable et écologique dans un archipel guadeloupéen situé en zone de sismicité 5.

Aménagement durable du territoire

Chiffres clés de l'Habitat :

326 logements locatifs **sociaux** mis en **chantier**,

516 logements locatifs **sociaux livrés**,

1793 logements locatifs sociaux **réhabilités** et **subventionnés** à hauteur de 16,9 M€ dont confortement parasismique de 467 LLS (6,4 M€),

1,4 M€ d'aides versées pour **l'amélioration** de **l'habitat** des propriétaires occupants.

Promouvoir la ville durable

L'année 2022 a été marquée par des avancées dans la préparation du projet de renouvellement urbain de Cap Excellence appelé RUCAP.

Une mission d'appui de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a été menée au premier semestre afin d'accompagner la collectivité dans la déclinaison des orientations du programme local de l'habitat (PLH) dans le projet de renouvellement urbain, avec une attention particulière à la définition des programmes de la diversification.

La DEAL a par ailleurs accompagné Cap Excellence dans la finalisation du projet dans ses aspects techniques, réglementaires, administratifs et financiers. Le dossier a été présenté au comité d'engagement de l'ANRU le 5 décembre 2022.

LES QUARTIERS CONCERNÉS PAR LA DIVERSIFICATION



En bleu :
Les Abymes

En rouge :
Pointe-à-Pitre

MISSION D'APPUI SUR LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENT - LIVRABLE 1

DÉCEMBRE 2021

Aménagement durable du territoire

Chiffres clés :



Un coût total du projet de **445,5 M€** dont 107,1 M€ au titre de l'**ANRU** et 97,3 M€ au titre de la **Ligne Budgétaire Unique (LBU)**,



8 secteurs

des communes de **Pointe-à-Pitre** et **Les Abymes**,



Plus de **1200** démolitions de **logements sociaux et privés**,



2400 logements **neufs** construits sur **sites** et **hors sites** d'intervention.

Offrir des logements adaptés aux besoins de la population

→ Séminaire « Vieillir dans le parc social » organisé par l'ARMOS.

Afin de répondre aux enjeux démographiques et de préparer l'adaptation du parc de logements sociaux, l'Association Régionale des Maîtres d'Ouvrage Sociaux (ARMOS) a lancé une étude sur la **prise en compte du vieillissement de ses locataires**. Cette étude doit permettre d'adapter les logements aux **besoins** de la population et d'améliorer la **qualité de vie** des habitants.

Le séminaire de l'ARMOS, qui s'est tenu le 9 mars 2022, avait pour objectif de présenter aux bailleurs sociaux et aux partenaires les premières **conclusions** de l'étude et d'approfondir certaines thématiques telles que l'**accompagnement social** des personnes âgées ou l'habitat inclusif.

À noter que le phénomène de vieillissement impacte de nombreux domaines tels que les modes de transport, l'aménagement des espaces publics accessibles, l'emploi, la santé, la domotique...

Pour en savoir plus :

http://www.habitat971.com/IMG/pdf/final_rapport_vieillissement_parc_social_armos_guadeloupe_cle03243c.pdf

Aménagement durable du territoire

→ Sensibilisation du public au programme « Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique » (SARE).

Penser à la rénovation énergétique de son habitat, c'est améliorer sa qualité de vie, ses dépenses liées à la consommation énergétique et lutter contre le changement climatique.

La DEAL participe aux actions de réduction de la consommation électrique menées sur le territoire par les comités MDE (maîtrise de la demande en électricité).

En lien avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), l'ambition est d'informer, de conseiller et d'accompagner les ménages dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat afin de réduire leur consommation énergétique.



Accompagner les collectivités pour un aménagement durable du territoire

En 2022, la DEAL a renforcé les moyens consacrés à l'appui opérationnel aux collectivités dans le cadre du déploiement des **actions** de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sur le territoire.

→ La mobilisation des crédits du plan de relance.

Les crédits ont notamment été utilisés sur les projets de réhabilitation de logements sociaux, du fonds « friches », de la relance de la construction durable, de la biodiversité, de l'eau et l'assainissement, etc.



→ L'autorité environnementale.

L'année 2022 a été marquée par une nette augmentation du nombre de saisines de l'autorité environnementale.

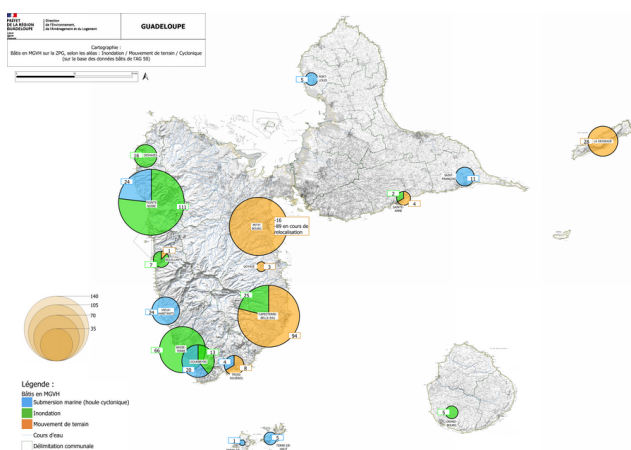
En 2022, 13 avis ont été rendus sur les projets par la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) et 43 projets ont fait l'objet d'un examen au cas par cas : environ un tiers des projets visés ont été soumis à étude d'impact.

Protection des populations face aux risques et pollutions

Prévenir et réduire les risques et les pollutions

→ Identification des zones de menace grave pour les vies humaines (ZMGVH).

En novembre 2022, sur la base d'atlas cartographiques croisant les aléas forts du **Plan de prévention des risques naturels (PPRN)** : mouvement de terrain, inondation et submersion marine et la couche des bâtis de l'Agence des 50 pas géométriques (AG50), 3189 bâtis de la zone des 50 pas géométriques (ZPG) ont été classés en aléa fort.



Après concertation avec les communes concernées, **498 bâtis** sont identifiés en **menace grave** pour les vies humaines soit inondation (245 bâtis), mouvement de terrain (154) et submersion marine (99).

La cartographie finale a été validée par le préfet de Guadeloupe le 27 janvier 2023.

S'ouvre désormais la phase opérationnelle de **mise en sécurité des familles avec un relogement hors zone de risque** financé par le FPRNM (Fonds de prévention des risques naturels majeurs).

→ Plan Séisme Antilles (PSA).

En 2022, l'accent a été mis sur la poursuite des travaux de reconstruction et de renforcement parasismique d'établissements scolaires pour la mise en sécurité des élèves : **1 130 élèves mis en sécurité et 11,5 M€ de subvention FPRNM.**

La transversalité entre les services et la mutualisation des financements

(ligne budgétaire unique et fonds de prévention des risques naturels majeurs), ont permis le financement des travaux de confortement parasismique des logements sociaux. **17 demandes de subventions** ont été traitées soit environ 13M€ au titre du FPRNM.

Protection des populations face aux risques et pollutions

→ Journée «Tous résilients face aux risques» le 13 octobre 2022.

L'appel à projets lancé par la préfecture de la Guadeloupe a permis d'informer et de faire connaître les bons **réflexes face aux risques naturels et technologiques**.

Pour cette première édition :

- 5 porteurs de projets sélectionnés ont proposé **18 actions** et ateliers répartis sur la semaine ;
- plus de **400** personnes sensibilisées ;
- **18 000€** de subvention de la DEAL au titre du FPRNM.



→ Les suites de la tempête Fiona.

Les services de la DEAL sont intervenus sur le terrain afin d'évaluer les conséquences du passage de la tempête Fiona dans la nuit du 16 au 17 septembre 2022 et d'apporter des **solutions de prévention des inondations et de réduction de la vulnérabilité**.

Dans le secteur de la ZAC de l'Aiguille à Goyave fortement impacté par les inondations, une réflexion sur la gestion des **milieux aquatiques** et la **prévention des inondations** (GEMAPI) a été lancée avec les partenaires concernés.

Des travaux « d'urgence » sont prévus afin de conforter la digue en amont pour la mise en **sécurité** du secteur.

Les ouvrages **hydrauliques** (barrages de Dumanoir et de Moreau) ont également fait l'objet de visites d'inspection afin de vérifier leur sécurité.

→ Lancement de la révision des Plans de Préventions des Risques Naturels (PPRN).

Dans le cadre de **l'amélioration de la prévention des risques naturels** sur le territoire guadeloupéen, la révision des PPRN a été lancée dans 7 communes prioritaires (Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Le Gosier, Les Abymes, Sainte-Anne, Morne-à-L'Eau, Le Moule).

En parallèle de cette révision qui va se dérouler en plusieurs vagues, des « porter à connaissance » de l'aléa inondation ont été réalisés pour l'ensemble des communes, rappelant le cadre législatif et réglementaire à respecter notamment lors de la délivrance des actes d'urbanisme. D'autres données (aléa mouvements de terrain et submersion marine) seront transmises dans un second temps aux communes.

Protection des populations face aux risques et pollutions

→ Risque routier.

Avec 49 tués sur la route en 2022, soit 16 tués de moins qu'en 2021, le département reste encore très touché par les accidents de la route.

61% des victimes sont des usagers vulnérables : piétons, cyclistes, deux-roues motorisés.



Organisation des assises de la sécurité routière en Guadeloupe de mars et mai 2022 sous forme de 7 tables rondes pour aborder l'ensemble des enjeux locaux de sécurité routière impliquant la préfecture, les acteurs de la santé, les socioprofessionnels, les partenaires de la sécurité civile, le monde de la nuit, le monde du sport en général et du sport mécanique, les acteurs de l'éducation et l'insertion des jeunes...

Les assises ont permis la **remobilisation des acteurs** du territoire pour nouer des partenariats et mener en 2022 de nombreuses actions de sécurité routière à l'attention des piétons ou cyclistes, en entreprise et en milieu scolaire, ainsi que de nombreuses campagnes de communication.

Chiffres clés :

Résultat à l'épreuve pratique du **permis de conduire B** :

- **14 975** examens en 2022,
- taux de **réussite** (toutes présentations et toutes filières confondues) :
37,57% 56,84 % (niveau national)
- pour les **665** examens en conduite accompagnée, le taux de **réussite** est :
50,23% 74,70 % (niveau national)

Connaissance, évaluation et prospective

Accompagner les territoires en apportant une expertise et des connaissances

→ Relevés post-inondation.

La collecte d'information suite à un épisode d'inondation notable est un élément important pour la connaissance et la culture du risque. Elle a pour objectif de recueillir sur le terrain un nombre d'indices qualitatifs appelés **relevés**. Ces derniers aident à comprendre la dynamique du phénomène, son origine et les facteurs aggravants. Afin d'obtenir des relevés fiables, il est important d'intervenir au plus proche de l'évènement, car les traces laissées par l'inondation se dégradent avec le temps notamment par les conditions météorologiques, d'autant plus que les sinistrés cherchent au plus vite à remettre en état leurs biens. **Une formation à cette collecte est proposée tous les ans aux agents volontaires.**

En 2022, plusieurs épisodes pluvieux à caractère exceptionnel ont touché la Guadeloupe entraînant le déclenchement du protocole de collecte terrain post-inondation :

Le 30 avril 2022 (communes des Abymes, du Gosier, de Morne-à-l'Eau et de Pointe-à-Pitre)



Relevé d'une PHE par un agent DEAL à Gosier après l'évènement

Connaissance, évaluation et prospective

Les 16 et 17/09/22 : Tempête Fiona.

Les pluies diluviennes ont touché l'ensemble de l'archipel avec des inondations conséquentes localisées dans le **sud de la Basse-Terre** entre Capesterre-Belle-Eau et Vieux-Habitants.



Relevé d'une PHE par un agent DEAL à Rivière des Pères après l'évènement

→ PAPI du territoire de Cap Excellence



La DEAL a accompagné la communauté d'agglomération Cap Excellence pour la réalisation de son programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dans le cadre du transfert de la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Le PAPI permettra notamment d'agir sur la **prévention et la diminution du risque d'inondation** de ce territoire fortement exposé.

Produire, valoriser et diffuser la connaissance

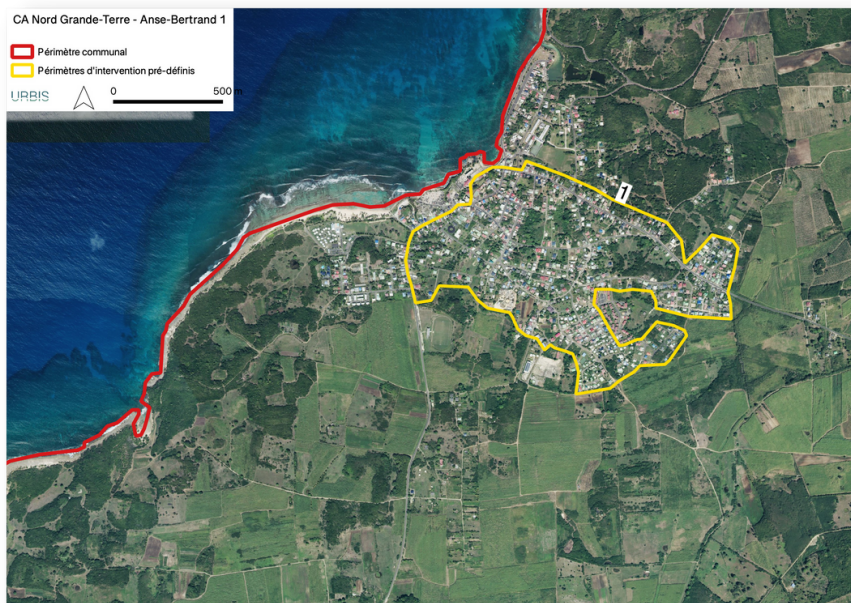
La DEAL développe et diffuse de la connaissance destinée à éclairer la déclinaison locale des politiques publiques du ministère.

La DEAL a piloté la production de plaquettes thématiques et vidéos relevant de son champ de compétence : eau, biodiversité, mobilités, littoral, risques, logement, aménagement et planification...

Connaissance, évaluation et prospective

→ Lancement de l'observatoire de l'habitat indigne et informel.

Le marché concerne les communautés d'agglomérations du nord Grande Terre, Nord et Sud Basse-Terre. Il a été attribué à la société URBIS pour un montant de 356 k€ et une durée de 12 mois



i Retrouvez l'ensemble des productions de la DEAL sur :

<https://side.developpement-durable.gouv.fr/GUAD/accueil-guadeloupe.aspx>

Contrôle et surveillance

Instruire les projets

→ **Achèvement de la mise en eau du barrage de Moreau.**

La DEAL a assuré le suivi des travaux de construction qui ont duré plus de 8 ans. Le remplissage du bassin a fait l'objet d'une période de suivi et d'auscultation très poussée à l'issue de laquelle des travaux complémentaires de drainage ont été réalisés.

Cet ouvrage de 995 000 m³ constitue une réserve d'eau brute pour l'irrigation agricole. La mise en service et l'exploitation du barrage devraient débuter après validation et signature du protocole de transfert et de rétrocession de l'ouvrage de la Région vers le Département.

Veiller au respect des réglementations

→ **Contrôler les installations classées pour la protection de l'environnement.**

En 2022, outre l'instruction des dossiers de demande d'autorisation, d'enregistrement et de déclaration, la DEAL a procédé à 95 inspections, dont 15 réalisées sur des thématiques nationales spécifiques.

- Visites de sites de stockage de véhicules hors d'usage (VHU) illicites : 18 inspections donnant lieu à **7 arrêtés de mise en demeure, un arrêté d'amende et un arrêté de consignation de somme** ; mais également à la levée de 3 mises en demeure et de 4 consignations après retrait des VHU.

Faits marquants :

Condamnation de l'exploitant d'une casse sauvage incendiée en août 2020 à 2 ans de prison avec sursis, 20 000 € d'amende et 5 000 € de dédommagement pour atteinte à l'environnement, ainsi que la remise en état des lieux avec diagnostic et dépollution sous astreinte de 300 €/jour de retard.

Contrôle et surveillance

- 4 inspections ont concerné des **affouillements de tuf** et 2 des activités de **production de charbon** de bois illégales.
- **Contrôle des équipements sous pression (ESP)**

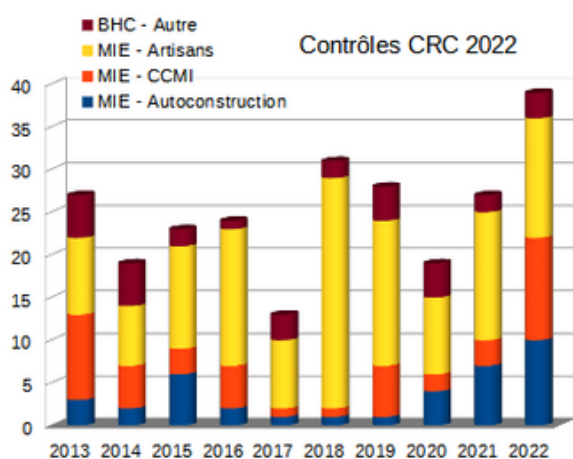
Une campagne d'inspections ESP a été organisée en février 2022 avec le concours du Pôle de compétence à l'occasion de laquelle ont été inspectées les chaudières de la société sucreries et rhumeries de Marie-Galante (SRMG) et d'Albioma, ainsi que 6 centres de plongée. Un contrôle de supervision de l'agence **APAVE** a également été effectué.

→ Visites d'inspection des ouvrages hydrauliques.

La DEAL contrôle la sécurité des **ouvrages hydrauliques** en vérifiant notamment que les exploitants mettent en œuvre les mesures de surveillance, d'entretien et d'exploitation édictées par la réglementation de manière à garantir l'absence de risque et de danger.

2 visites d'inspection ont ainsi été menées sur les **barrages de Létaye et de Gaschet**, qui sont des réserves d'eau brute destinée à l'irrigation des terres agricoles du Nord et de l'Est de la Grande-Terre.

→ Contrôles de la qualité de la construction.



L'activité CRC est en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente et de plus de 20 % par rapport à la situation avant COVID-19.

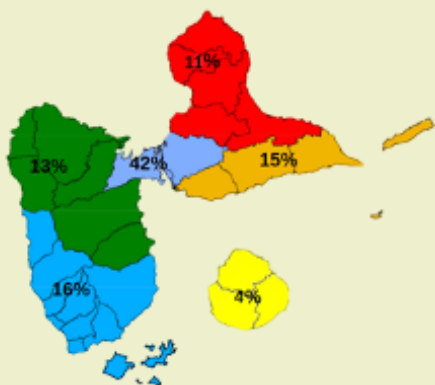
37 contrôles des travaux liés à l'amélioration de l'habitat.

Ces derniers font partie d'une procédure de contrôle interne à la DEAL, visant à s'assurer de la qualité des prestations issues de subventions accordées pour les propriétaires occupants.

39 contrôles des règles de la construction (CRC) correspondant à 49 typologies de logement ont été réalisés.

Contrôle et surveillance

→ Commissions d'accessibilité des établissements recevant du public.



- **75 commissions** se sont tenues en 2022, dont 54 commissions communales d'accessibilité (+ 184 % par rapport à 2021),
- **368 dossiers** ont été instruits (+ 37 % par rapport à 2021), avec 64 % d'avis favorables,
- **42 %** des dossiers concernent le territoire de la communauté d'agglomération de Cap Excellence avec **102 dossiers traités** pour la seule commune de Baie-Mahault.

→ Contrôle des transports terrestres

En 2022 le nombre de contrôles routiers et en centres de contrôle technique est en augmentation :

- **157 opérations** de contrôles routiers et 781 véhicules contrôlés,
- **392 infractions**, contre 283 en 2021.

Chiffres clés :

- **5 visites de contrôle** des **centres de formation** à la capacité professionnelle ont permis de vérifier le respect du cahier des charges, les règles de déroulement des examens et l'impartialité des jurys),
- **10 opérations de surveillance** des centres de contrôle technique,
- **68 entreprises** de transport suspendues et 10 entreprises radiées.

La DEAL à Saint-Barthélemy et Saint-Martin



À travers son unité territoriale (UT), la DEAL est intervenue en 2022 pour **accompagner, conseiller** et **apporter** son **appui technique** à la collectivité territoriale dans plusieurs domaines : eau, urbanisme, déchets, mobilité, politique du logement aide dans l'acquisition du foncier afin d'accompagner le territoire vers la transition écologique

→ La gestion de la ressource en eau.

Devant les nombreuses difficultés de production, de distribution de l'eau potable à Saint-Martin et dans le domaine de l'assainissement, l'État a créé en juin 2022 le **comité opérationnel de l'eau (COMOP)** présidé par le préfet.

L'UT DEAL apporte son expérience et son expertise technique au COMOP pour la réalisation des études et travaux programmés (unité mobile de production d'eau potable, travaux d'augmentation de la capacité de stockage à l'usine de Galisbay...).

→ Les espèces exotiques envahissantes (EEE) : le problème posé par les singes verts.

On assiste à Saint-Martin à une augmentation de la population des singes verts, estimée à **2 000 individus** en 2022. Cette espèce a été introduite aux Antilles durant la période du commerce triangulaire (Europe, Afrique, Caraïbes) dans les années 1600, puis dans les années 1970-90, comme animal de compagnie.

Afin de lutter de manière efficace contre la prolifération des singes verts inscrits sur la liste des espèces exotiques envahissantes de Saint-Martin (arrêté ministériel du 30 novembre 2020), une étude a été lancée sur la problématique de leur présence à Saint-Martin.

L'étude a conclu que les singes verts présentent des risques **économiques** avérés notamment pour les agriculteurs (dégradation des cultures, contamination de l'eau). Ils présentent également des risques **physiques** (attaques), sanitaires (transmission de maladie à l'Homme) et **écologiques** (prédation d'autres espèces parfois endémiques).

Un plan de gestion multimodal sur le long terme sera mis en place en 2023 pour une durée de 3 ans avec l'objectif de réduire de **50 %** la population actuelle.

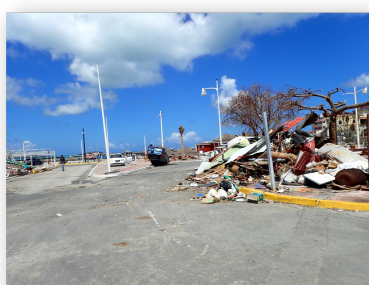
Une gouvernance État français/gouvernement de Saint-Martin sera également mise en place afin de gérer de manière conjointe la problématique du singe vert des deux côtés de l'île.

La DEAL à Saint-Barthélemy et Saint-Martin



→ Accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de la reconstruction suite au passage de l'ouragan Irma selon 2 axes :

- les possibilités de **reconstructions** et les mesures de **réduction de la vulnérabilité** dans le respect des dispositions du PPRN révisé en 2021 pour l'aléa cyclonique.
- la reconstruction sur les **friches hôtelières** dans une dynamique d'utilisation économe du foncier.



→ État de la reconstruction.

En septembre 2017, 95 % du bâti a été touché par Irma. Cet ouragan de force 5 a très fortement **endommagé ou détruit plus de 50 % du bâti**.

Cependant malgré un effort de reconstruction qui a doublé entre 2019 et 2022, plus de 9 % du parc bâti actuel reste impropre à l'habitation ou à l'exercice d'autres activités. Il faudrait donc **relancer et soutenir la reconstruction** à Saint-Martin pour disposer d'un parc équivalant à celui de 2017.

En 2022, **36 %** des bâtiments sont considérés comme reconstruits (soit 4 969 bâtiments) et **9 %** de nouvelles constructions ont été réalisées (soit 1 223 nouveaux bâtiments).

→ Accompagnement de la Collectivité de Saint-Martin pour l'élaboration de son Plan Local de l'Habitat (PLH).

Cette démarche traduit la volonté de la collectivité de mener une politique ambitieuse en faveur du **logement** soutenu par la DEAL qui a pour mission de mettre en œuvre localement **les politiques** de l'État en matière de logement.

La DEAL à Saint-Barthélemy et Saint-Martin



→ La gestion des déchets à Saint-Martin.

La collectivité d'outre-mer (COM) de Saint-Martin dispose de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle a, à ce titre, l'obligation de mettre en place un **plan territorial de prévention et de gestion des déchets**.

La DEAL accompagne la collectivité dans la réflexion globale de **modernisation durable** de la valorisation des déchets à Saint-Martin au travers du renforcement des outils de tri et de recyclage et de la mise en place d'une unité de valorisation énergétique, limitant ainsi au maximum l'enfouissement des déchets sur ce territoire.

Le projet de création d'une **plateforme de traitement et de valorisation** des déchets ménagers a été approuvé par arrêté préfectoral du 3 février 2023.

→ Le Comité de maîtrise de la demande en électricité (MDE) à Saint-Barthélemy.

La DEAL est membre du comité MDE chargé du déploiement du cadre de compensation à St-Barthélemy en tenant compte des particularités du territoire. L'objectif est de maintenir sur le territoire les dispositifs de **péréquation tarifaire**, le financement

des énergies renouvelables ainsi que la maîtrise de la demande en électricité.

Ce cadre a été adopté par **délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** le 21 avril 2022.


La DEAL dans l'espace caribéen

Mener des actions de coopération dans la Caraïbe

Le CAR-SPAW est le centre d'appui régional du Secrétariat de la Convention de Carthagène. Basé au sein de la DEAL, il met en œuvre le protocole SPAW relatif à la protection de la biodiversité marine et côtière dans la grande région Caraïbe, depuis le golfe du Mexique jusqu'à la mer des Caraïbes.



 18 Etats
27 territoires

 + 296 espèces /
taxons protégées

 36 aires marines
protégées
331 000km²



 45 projets financés
330 000€

Pour en savoir plus sur CAR SPAW : <https://www.car-spaw-rac.org/>

2022 marque la préparation du **10e comité scientifique et technique (STAC)**, instance préparatoire à la 12e conférence des Parties (COP) portant notamment sur le classement de nouvelles espèces et aires marines protégées, la création et l'animation d'un réseau d'acteurs sur les mammifères marins.

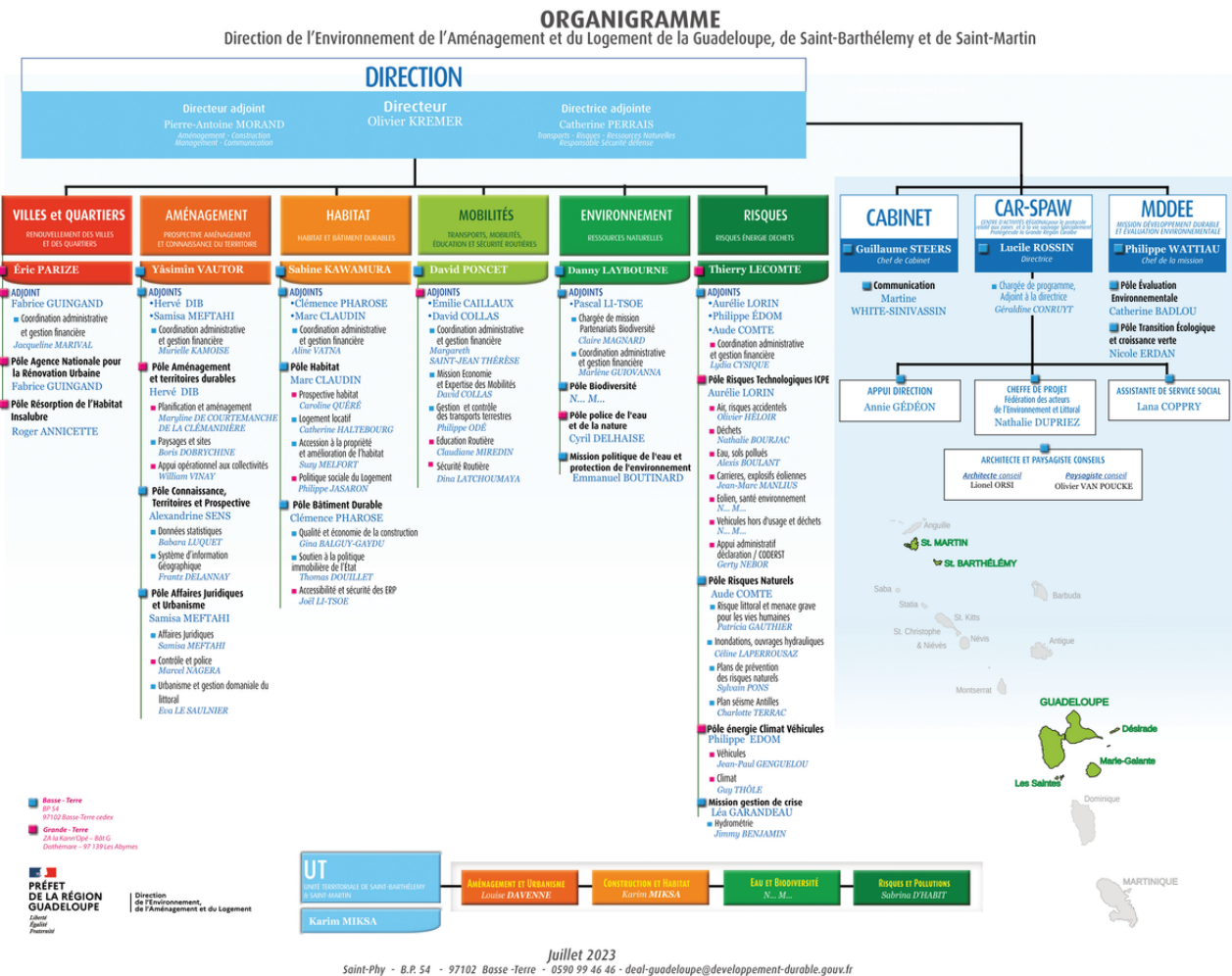
Pour en savoir plus : <https://www.unep.org/cep/events/scientific-and-technical-advisory-committee-meetings-stacs/spaw-stac10>

Le CAR-SPAW a piloté plusieurs **programmes** financés par INTERREG Caraïbe :

	Caribbean network for coastal risks prevention related with climate change (<u>CARIB-COAST</u>), projet de coopération régionale pour la gestion de l'érosion côtière liée au changement climatique par des solutions fondées sur la nature.
	Caribbean Marine Mammal Preservation network (<u>CARIMAM</u>), projet de coopération régionale pour renforcer la conservation des mammifères marins dans la Grande Caraïbe.

Notre organisation

→ Organigramme de la DEAL



Notre organisation

→ Implantations.

Siège de la DEAL

Route de Saint-Phy
97102 Basse-Terre
Tél. : 0590 99 46 46

Courriel : deal-
guadeloupe@developpement-
durable.gouv



DEAL de Grande-Terre

ZAC de Kann'Opé
Bâtiment Gs et F
Dothémare II
97139 Les Abymes
Tél. : 0590 98 20 55

Courriel : deal-
guadeloupe@developpement-
durable.gouv



Unité territoriale de Saint- Barthélemy et Saint-Martin de la DEAL Guadeloupe

23 rue de Spring - Marigot
97150 Saint-Martin
Tél. : 0590 29 09 22

Courriel : utsbsm.deal-
guadeloupe@developpement-
durable.gouv



Notre organisation

Chiffres clés :

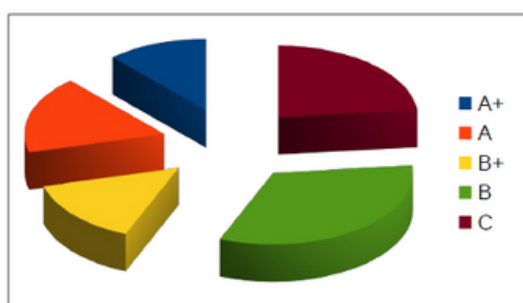
- Nombre d'agents (F/H) : **228** agents, dont **137** femmes et **91** hommes

En 2022, les femmes étaient majoritaires à la DEAL, elles représentaient **60 %** de l'effectif.

- Âge moyen : **50,8 ans**.

Les effectifs de la DEAL par catégorie (A, B, C)

	Femmes	Hommes
A+	16	14
A	24	17
B+	20	24
B	45	29
C	32	7
Total	137	91



→ Collectif de travail.

Les services de la DEAL se sont réunis tout au long de l'année pour recréer de la **cohésion interne** après la crise sanitaire et pour échanger avec l'équipe de direction.

En 2022, plusieurs actions ont eu lieu pour maintenir et améliorer l'esprit de « **vivre et travailler ensemble** » : la cérémonie des vœux, les lundis de la DEAL, les journées de cohésion des services, le journal interne Kamo, les séminaires des cadres, l'accueil des nouveaux arrivants, les réunions du réseau des assistantes, les actions du CLAS et de l'ASCE, etc.



Glossaire

ABC : Atlas de la biodiversité communale

ANAH : Agence nationale de l'habitat

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine

ARB-IG : l'Agence régionale de la biodiversité des Îles de Guadeloupe

CAR : Centre d'activité régional

CAPEX : Communauté d'agglomération Cap Excellence

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CVRH : Centre de valorisation des ressources humaines

EEE : Espèces exotiques envahissantes

ERU : Eaux résiduaires urbaines

EnR : Énergie renouvelable

FPRNM : Fonds de prévention des risques naturels majeurs

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LBU : Ligne budgétaire unique

MAPI : Milieux aquatiques et prévention des inondations

MAPPPROM : Mission d'appui aux politiques publiques de prévention des risques naturels majeurs outre-mer

MDE : Maîtrise de la Demande d'Énergie

MISEN : Mission interservices de l'eau et de la nature

MRAe : Mission régionale d'autorité environnementale

ODD : Objectifs du développement durable

OFB : Office français de la biodiversité

ONF : Office national des forêts

PAOT : Programme d'action opérationnel territorialisé

Glossaire

PAPI : programme d'action de prévention des inondations

PdM : Programme de mesures

PHE : Plus Hautes Eaux

PLH : Plan Local de l'Habitat

PLOM : Plan logement Outre-mer

PPE : Programmation pluriannuelle de l'énergie

PPRN : Plan de prévention des risques naturels

PSA : Plan séisme Antilles

PUU : Plastique à usage unique

RNU : Règlement national d'urbanisme

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SPAW : Specially Protected Areas and Wildlife

SRU : Solidarité et renouvellement urbain

VHU : Véhicules hors d'usage



DEAL Guadeloupe

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Route de St Phy
97102 Basse-Terre
Tél. : 0590 99 46 46
www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication :

Olivier Kremer

Ce document a été rédigé avec l'aide des services de la DEAL.

Conception, rédaction, création graphique :

Cellule communication